

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Garderie Jeunes Amigos Inc.		Date d'inspection Le 14 avril 2026	
Nom de l'établissement Garderie Jeunes Amigos Inc.		Numéro de permis 2019550	
Adresse 83 Old Shediac Road Memramcook NB E4K 1V1		Numéro de téléphone (506) 377-5437	
Type de permis Garderie éducative à temps partiel	Nombre maximal d'enfants 15	Âges des enfants ÂGE SCOLAIRE	
Personnel SGE Celina Boudreau Chiasson	Titre du poste Mentor en assurance de la qualité		
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

Commentaires généraux

La mentore en assurance de la qualité est sur les lieux pour effectuer une inspection de surveillance.

La mentore en assurance de la qualité est présente en après-midi lors des jeux libres à l'extérieur. Les enfants participent à diverses activités, telles que jouer au soccer, se balancer sur les balançoires, compléter des parcours sur les "monkey bars" et faire de la gymnastique.

Les éléments suivants ont été vérifiés :

- Le ratio et le nombre maximal d'enfants
- La routine quotidienne
- L'orientation des enfants
- Le lieu d'exploitation
- Les dossiers des membres du personnel

Durant la visite, le ratio est respecté.

original signé par
Celina Boudreau Chiasson

Signature Personnel, Service de garderie éducative

Le 15 avril 2026

Date

original signé par
Ginette Gauvin

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 15 avril 2026

Date

"Par la présente, j'accuse réception d'un exemplaire de ce rapport"